

Intitulé du Poste : 1.2.13- Coordonnateur Départemental des accompagnants des élèves en situation de handicap Scolaire (AESH)

Compétences attendues	Titulaire d'un CAPPEI, l'enseignant montre:–une bonne connaissance du système éducatif, notamment des dispositifs relevant de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH)ainsi que des procédures d'orientation et d'affectation ;–des capacités à gérer des ressources humaines (recrutement, organisation du temps de travail, formation);–le sens de la communication;–des capacités d'organisation et un bon esprit de synthèse;–la capacité à travailler en équipe;–une bonne maîtrise des outils numériques: traitement de texte, excel, bases de données, messagerie électronique.
Missions	. Le coordonnateur informe et conseille les familles, directeurs d'école ou chefs d'établissement, enseignants et autres professionnels dans et hors l'éducation nationale dans les domaines relevant de son champ de compétences (AESH, , enquêtes). A ce titre, il peut être amené à participer à des temps d'animation pédagogique et/ou à animer des actions de formation initiale ou continue.Il coopère avec les centres de gestion Le coordonnateur assure, en étroite collaboration avec l'IEN ASH,;–la mise à jour des outils de pilotage et du tableau de bord départemental;–le suivi et la remontée des enquêtes (aides humaines, la scolarisation des élèves en situation de handicap, les personnels ASH, ...) Le coordonnateur assure pour ce qui concerne les AESH, en étroite collaboration avec l'IEN ASH:–le pré-recrutement des aides humaines;–leur affectation;–l'organisation de leur emploi du temps en lien avec les enseignants référents, les écoles ou établissements scolaires relevant du 2 nd degré et la maison départementale des personnes handicapées (MDPH);–la formation d'adaptation à l'emploi des aides humaines (60 heures) en lien avec les services de la formation continue de l'inspection académique et du rectorat;–le suivi des aides humaines.Il peut être amené à:–participer aux équipes pluridisciplinaires de la MDPH dans le cadre des demandes d'aide humaine;–réguler les fonctionnements et les articulations en lien avec les équipes pédagogiques, les circonscriptions et les chefs d'établissement.
Conditions d'exercices	Poste implanté à l'inspection ASH , il intervient dans toute l'académie , poste peu compatible avec un temps partiel.